

Geneviève PEZEU,
Consultante-formatrice égalité femmes-hommes et citoyenneté

***Les choix d'orientation scolaires :
différenciation sexuée et procédures inconscientes***

Intervention résumée par Nicole Fouché, présidente de REFH,
le 4 février 2017 et revue par l'auteure.

« Ce sont ces inégalités d'orientation qui, bien plus que les inégalité de réussite modèlent les inégalités de carrière entre les sexes... » Marie Duru-Bellat (2004, p. 70).

Les filles sont gagnantes scolairement, mais elles sont perdantes dans leurs orientations professionnelles. Avant de décrire les processus d'orientation qui fabriquent les inégalités entre les filles et les garçons, il faut s'attarder un moment sur le constat chiffré des différences entre le cursus des filles et celui des garçons, en milieu scolaire.

Les chiffres

(voir *Filles et garçons, sur les chemins de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur* de la DEPP : chiffres publiés en 2016 sur les années 2013 et 2014)

Il faut s'intéresser simultanément aux filles et aux garçons : c'est l'observation de la répartition F/G qui révèle le jeu du genre (il n'y a pas seulement à regarder les proportions). De manière générale, les filles réussissent mieux à l'école que les garçons.

Les taux de réussite, en pourcentage, montrent une nette supériorité des filles (au moins 3 points d'écart).

Exemples :

Succès au brevet : 88 % des filles — 83 % des garçons.

Succès au Baccalauréat général : 92 % des filles — 89 % des garçons.

Succès (tous les bacs confondus) : 90 % des filles — 86 % des garçons.

Elles sont également plus nombreuses à avoir de bonnes mentions aux examens. Par exemple, en 2014 sur l'ensemble des reçu·e·s aux différents baccalauréats, ce sont 23 % de filles qui obtiennent une mention « très bien » ou « bien », contre 19 % de garçons.

Dans les formations de l'enseignement supérieur, nous retrouvons la même répartition sexuée.

La part des femmes dans les secteurs de la santé, des sciences juridiques et de la culture — elle soigne, écrit, dessine, juge ou défend, enseigne, éduque... — est bien plus importante que dans les formations liées à la productions (27 % de femmes dans les écoles d'ingénieur·e·s ; +1 point seulement depuis 2009).

À la sortie du système scolaire, les filles sont plus diplômées que les garçons, mais elles n'ont pas les mêmes diplômes. Or leur formation a des conséquences sur leurs choix professionnels à venir.

Lorsqu'on regarde les choix de formation dans l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième, il est très clair que la division sexuée du travail est déjà à l'œuvre.

Les filles sont majoritaires avec une moyenne de 70 % dans le secteur des SERVICES (assigné aux filles).

La part moyenne des filles dans les spécialités de PRODUCTION (assignées aux garçons) n'est que de 14 % contre 86 % de garçons.

*Ce sont des **choix très stéréotypés** :* elles soignent, arrangent ou nettoient dans les spécialités sanitaires et sociales, la coiffure, l'esthétique. Elles sont gentilles, douces, maternelles... Elles accueillent et communiquent dans la vente, le tourisme, parce qu'elles sont aimables, souriantes... Elles sont assises à un bureau et tapent sur un clavier en choisissant la gestion administrative, comme des filles sages et ordonnées...

Dès qu'il est question de déplacements, de manipulations imaginées lourdes aujourd'hui malgré les robots, les chariots élévateurs, d'activités extérieures ou de métiers perçus comme salissants, les filles sont très minoritaires. L'inverse est vrai aussi, les garçons ne choisissent pas les sections pensées comme « féminines » qui les dévaloriseraient en tant qu'homme.

Stéréotypes des orientations , persistance des préjugés

À chaque étape du processus d'orientation intervient un système implicite (procédures inconscientes) qui n'est jamais mis en question : le masculin est toujours considéré

comme supérieur au féminin, il domine le féminin, quelles que soient les personnes qui l'incarnent. C'est une partie de la définition du genre, en tant que paradigme socio-politique, qui montre comment cette croyance, partagée par tout un chacun-e, participe à l'élaboration de normes sociales. Ces dernières hiérarchisent nos rapports sociaux et les rapports de pouvoir.

Tout ce qui est pensé comme masculin a plus de valeur que ce qui est pensé comme féminin (c'est la valence différentielle des sexes selon Françoise Héritier) et le masculin domine le féminin. Ce paradigme justifie alors les écarts de salaires et de retraites entre femmes et hommes par exemple ; il explique pourquoi les hommes ont davantage de fonctions de commandement ou des fonctions liées aux manipulations d'argent qui établissent les pouvoirs dominants.

Cendrine Marro et de Françoise Vouillot ont mis en évidence, à chaque niveau des procédures d'orientation comment œuvre le genre. On peut les décliner en 4 étapes différentes :

1. *Les volontés politiques*

La prise de conscience des inégalités a été tardive. Les volontés politiques apparaissent à la fin des années 1960 (par exemple, en 1967, les filles sont acceptées dans les sections industrielles). La mixité est légalisée en 1975 par la loi Haby pour devenir obligatoire à tous les niveaux scolaires. On croyait que cela donnerait l'égalité entre les sexes. De fait cela n'a pas vraiment changé la donne, alors que, de plus en plus de filles réussissaient scolairement. Dans les années 1980, on commence à réagir avec, par exemple, la signature de « Conventions » (soft power) interministérielles qui fixent des objectifs d'égalité, mais elles ne sont pas accompagnées des moyens financiers nécessaires et sont peu et mal appliquées.

2. *La demande sociale*

On constate une forme d'indifférence dans l'opinion publique à l'égard de la division sexuée de l'orientation scolaire, perçue comme logique ou normale (c'est-à-dire dans la norme : la différence des sexes, pensée comme « naturelle » se répercute dans la norme). L'orientation est vue comme un problème de femmes...

3. *Les pratiques*

Dans la pratique, on aide l'élève à s'orienter en lui donnant des soutiens plus ou moins individualisés (rôle des COP = conseiller·e·s d'orientation psychologues, du ou de la professeur·e, du ou de la principal·e, du forum des métiers ...) et en lui apportant un maximum d'informations. On cherche à tenir compte des ses capacités, de ses aptitudes et de ses goûts. Tout cela en croyant qu'il ou elle a toute liberté dans ses choix.

Mais en fait, à trop se centrer sur l'élève (qui est imaginé comme un objet neutre) on ne voit pas (ou on ne voit plus) les DISCRIMINATIONS et les INÉGALITES liées au sexe, c'est-à-dire les inégalités produites par le genre c'est-à-dire par les déterminismes sociaux et surtout sexués.

En effet nous nous représentons les formations, les professions, à travers des personnes types (prototypes) : conducteur d'engin ; infirmières ; ingénieur (sans E) ; pilote d'avion ; hôtesse de l'air ; assistante maternelle... Et nous leur attribuons des traits de caractères, des compétences, des valeurs, des styles de vie et même des caractéristiques physiques. Ainsi nous fabriquons une pensée commune de professions dites « féminines » ou « masculines ». Inconsciemment et collectivement, on a fabriqué un déterminisme sexué (prototypes sexués) ; on se dit : « ce métier convient mieux à... » ; « dans cette profession il y a plus de... ».

D'ailleurs il est très difficile de se projeter dans une profession ATYPIQUE (=> valable pour les filles comme pour les garçons).

4. *Les conduites individuelles*

L'orientation et le projet de soi pour sa future vie d'adulte est avant tout un énorme enjeu personnel : Françoise Vouillot écrit : « *Le projet scolaire/ professionnel implique à la fois un « enjeu » et une « mise en JEU » de l'identité et des rapports aux autres »* et l'auteure de la communication rajoute : « une « MISE en JE ».

L'enjeu c'est l'image de soi. Il est donc identitaire. Les questions qui se posent à chacun·e sont : « *Est-ce que, CE QUE je désire faire est acceptable par ceux qui comptent pour moi » ? « Est-ce que cela va m'assurer une RECONNAISSANCE » ?* Il y a aussi la nécessité de prouver à soi et aux autres qu'on est bien une fille ou un garçon : « *Est-ce que ça va m'assurer l'ESTIME des autres et de moi-même » ?* (question de l'estime de soi).

Conclusion générale

Les statistiques prouvent que les orientations scolaires sont sexuées et stéréotypées. La hiérarchie filles / garçons, au profit des garçons, intervient à chaque étape du processus d'orientation. Les assignations sexuées répondent au regard social, c'est-à-dire à l'idée que la société porte sur les métiers que les filles peuvent ou devraient faire.

Nous voyons également que l'orientation scolaire et professionnelle, qu'elle soit subie ou choisie, est un enjeu identitaire pour « *une relation harmonieuse à soi-même et aux autres* » (Honet 2000).

Même s'il y a des progrès, les avancées sont lentes avec un ralentissement observé ces dernières années.